

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Industrie-Enquête Publique- QUADRAN Energies Libres

Date : Fri, 5 Oct 2018 07:43:19 +0000 (UTC)

De : Virginie Jamet

Répondre à : Virginie Jamet

Pour : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr <pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr>

Bonjour,

J'écris au sujet du projet d'éoliennes à Pleugueneuc. Pourquoi la réglementation n'est-elle pas respectée ? Comme d'habitude, ce sont les plus petits qui essaient de s'en sortir qui en pâtissent.

Nous sommes CONTRE ce projet principalement pour ces deux raisons :

- Il ne tient pas compte des dernières recommandations formulées par l'académie de médecine dans son rapport de mai 2017 à savoir pas d'éoliennes à moins de 1500m des habitations suite aux risques avérés sur la santé des riverains. (nuisance sonores, visuelles et psychologiques surtout à cause de la dévaluation de l'immobilier à savoir de -20 à -40% pour les plus proches riverains : NOUS !)

- Il existe une visibilité importante depuis le Château de la Bourbansais. Les bâtiments de France ont émis un avis « Très défavorable » dont personne ne tient compte car les éoliennes seront situées à plus de 500m du château et hors donc du périmètre d'avis des batiments de France !!!

Je soutiens la population locale contre ce projet d'éoliennes. Vous allez dévaloriser le prix des maisons. Implantez vos éoliennes ailleurs que dans cette zone, en Bretagne, on ne manque pas de place...

Virginie Jamet

Une citoyenne française